

L'Adresse—M. Fortin

Je désire aussi attirer l'attention de mes collègues sur l'accueil plus que chaleureux que les citoyens de ma région ont réservé aux Indiens. Non seulement les résidents de l'Annonciation et de La Macaza leur ont-ils réservé une réception chaude, mais ils les considèrent et les acceptent déjà comme étant des leurs.

On me permettra donc, monsieur le président, de rendre ici un hommage tout particulier aux citoyens de Labelle et, au nom de tous les Canadiens, je les remercie bien sincèrement de leur conduite, de l'accueil qu'ils ont réservé aux Indiens et de leur contribution à la réalisation de l'unité nationale.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je tiens d'abord à vous féliciter de la confiance que vous méritez certainement de tous vos collègues, y compris les députés de notre parti, dans la lourde tâche de présider nos débats. Les situations parfois critiques que nous vivons ici ne pourront être réglées que grâce à votre doigté, à votre compétence et surtout à votre impartialité. Je tiens à vous assurer, au nom de mon parti, notre collaboration de tous les instants, afin que nos délibérations soient profitables à toute la population que nous avons l'honneur de représenter.

Monsieur le président, j'aimerais, au début de mes remarques, féliciter les honorables députés de Rimouski, de Charlevoix et de Drummond (MM. Allard, Caouette et Boisvert), trois nouveaux confrères que nous accueillons à la Chambre. Tous nos collègues ont pu constater leur éloquence, de même que leur sincérité à participer aux travaux de la Chambre et à faire en sorte que leur contribution entraîne le mieux-être de tous les citoyens.

Monsieur le président, j'aimerais, par la même occasion, féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Blais et Blaker), et les assurer de toute mon admiration, car il n'est pas toujours facile de proposer des choses plus ou moins acceptables.

Monsieur le président, j'ai été le plus surpris du monde en revenant à la Chambre, pour un deuxième mandat, de constater avec quel ton les débats sur l'Adresse en réponse au discours du trône étaient menés.

Ces discours du trône est peut-être le moins rationnel de tous ceux que j'ai connus, mais peut-être le plus pratique. Reste à voir maintenant où tout cela nous mènera, si cela sera traduit en actes ou demeurera lettre morte.

Monsieur le président, tous les espoirs sont permis. Comme créditiste, je me réjouis sincèrement de voir que non seulement l'honorable ministre de la santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) envisage l'instauration du revenu annuel garanti pour un groupe de citoyens, mais que, de plus, nos idées avancent. Ce n'est donc pas aussi stupide que l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) le prétendait au cours de la campagne électorale. Je me rends compte que les choses évoluent, ce qui nous encourage à continuer notre activité.

Mais lorsque j'ai entendu l'honorable chef de la loyale opposition de Sa Majesté (M. Stanfield) et le chef de ce loyal gouvernement de Sa Majesté s'attaquer l'un l'autre pour savoir lequel était le plus en faveur de l'unité nationale, ou lequel était le plus contre, je me suis trouvé pour le moins désappointé.

Lorsqu'on écoute les propos des députés des provinces Maritimes, que disent-ils? S'ils sont du côté des conservateurs progressistes, c'est sûr qu'ils critiquent, mais s'ils

[M. Dupras.]

sont du côté ministériel, ils disent que tout va bien dans le meilleur des mondes.

Mais si l'on veut être honnête, qu'on enlève la crème du gâteau et qu'on constate qu'ils disent: Si les choses vont mal au Nouveau-Brunswick, c'est qu'il y a de la pauvreté, une pénurie d'emplois, de la misère au sein de l'abondance et trop de pommes de terre.

Je vois que cela fait rire l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), parce que quand il est allé là-bas pour s'attirer des votes, ces gens cultivaient des pommes de terre, mais il n'en demeure pas moins que les gens des Maritimes disent que si ça va mal, c'est qu'ils ont trop de produits, qu'ils ne trouvent pas preneurs à leurs produits, et que, par conséquent, c'est la faute du gouvernement central, et peut-être même des gens du Québec ou même de l'ouest, parce qu'on leur en donne trop.

Quand on écoute les députés de l'opposition officielle, qui viennent de l'ouest—puisqu'on ne peut plus parler de députés libéraux de l'ouest—on entend un autre son de cloche, dans la même langue que les premiers, soit en anglais. Si pour eux, cela va mal, c'est qu'ils ont trop de blé, et s'ils ont trop de blé, c'est la faute du gouvernement, qui n'a pas assez vendu parce que ses mécanismes de distribution sont insuffisants.

J'entendais, cet après-midi, un collègue très éloquent du parti conservateur progressiste, qui répète la même rengaine depuis qu'il est à la Chambre, dire que tout ce que les libéraux ont vendu ce n'est pas bon, et que le seul blé qui est bon, c'est celui vendu par les conservateurs progressistes. Mais, si cela va mal dans les provinces des Prairies, c'est parce qu'il y a trop de blé.

Par ailleurs, si je m'en viens au Québec, je constate que chez les cultivateurs du Québec, les choses vont encore mal. Ça va mal, et pas en anglais, mais en français. Ça va mal parce qu'ils ont trop de lait, de beurre, de fromage, et que, par contre, ils manquent de grains de provende venant de l'ouest, parce que ces grains sont trop dispendieux.

Et puis, il y a le problème des pommes de terre, et celui des œufs en Ontario.

En d'autres termes, monsieur le président, le système économique du Canada, protégé par les «bleus» et par les «rouges» depuis 100 ans, contribue à diviser notre pays, et ce à un tel point qu'aujourd'hui on jurerait que d'un côté de la Chambre, c'est le Haut-Canada et, de l'autre, le Bas-Canada, depuis les élections du 30 octobre dernier.

• (2100)

Monsieur le président, il me fait mal au cœur de constater que ce n'est pas la langue qui est le problème fondamental, mais la situation économique, et que la majorité des députés se lancent des pierres, sous prétexte des difficultés de langues, et à cause du «French Power», alors que dans le même temps, on oublie les problèmes économiques auxquels se heurtent nos concitoyens.

J'imagine que ces propos feront peut-être rire un certain nombre de députés, mais je leur rappellerai que nous connaissons, dans la circonscription de Lotbinière, un problème que l'on retrouve dans presque toutes les circonscriptions. On décourage l'initiative de l'individu, on décourage le travail au Canada, et j'en appelle à la bonne conscience de mes collègues pour faire le raisonnement suivant. Pour la personne âgée qui a droit à la pension de sécurité de la vieillesse à 65 ans, nous souhaitons que l'âge d'admissibilité soit abaissé à 60 ans. La loi stipule que la